



TOL FLEX 600 NG

I1-I4 MAT



Revêtement semi-épais, mat, à base de résines acryliques pures en phase aqueuse.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : Famille I – Classe 7b2
 Conforme aux normes AFNOR P 84-403 et NF P 84-404 (DTU 42.1) visant la protection des façades en service.
 Selon EN 1062-1 : E4 à E5, V2, W3, A2 à A5

DESTINATION

- Finition des systèmes d'imperméabilité de façades, de classe I1 à I4
- Finition du système dit I3 "Inversé" avec TOL FLEX 600 Taloché NG en intermédiaire
- Travaux sur façades en service

PROPRIÉTÉS

- Monocouche pour le système I1
- Conserve sa souplesse dans le temps
- Bonne résistance aux intempéries
- Microporosité normalisée
- Insaponifiable
- Application et répartition aisées
- Protection du film de peinture à titre préventif contre les algues et les champignons.

CARACTÉRISTIQUES

Masse volumique 1,45 kg/L

Extrait sec En poids : 69%
 En volume : 55%

COV Valeur limite en UE pour ce produit (cat. A/c) : 40 g/L (2010)
 Ce produit contient au maximum 39 g/L COV

Point éclair Sans objet

Présentation Pâte très onctueuse

Aspect du film Poché léger

Brillant spéculaire < 4 sous 60, mat

Rendement 0,300 à 0,400 kg/m², fonction de la nature et planéité du support et du système mise en œuvre

(Selon norme NF T 30-073)

Temps de séchage Sec : 4 heures

(à 23°C et 50% H.R.) Recouvrable : 24 heures

(Protéger le film des intempéries et de la condensation pendant 72 heures)

Conditionnement 15 L

TEINTES

Blanc et
 Teintes du nuancier
 CROMOLOGY FAÇADE
 réalisables à partir du
 blanc calibré et de la
 base Ma.



(Les teintes soutenues absorbent fortement la lumière et peuvent conduire à des dégradations du revêtement voire du support. Dans les règles professionnelles, les teintes de coefficient d'absorption solaire > 0.7 (ou avec indice de luminance lumineuse Y < 35) ne sont pas admises en façade exposée. Nous consulter)

RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES

- Conservation : 24 mois dans son emballage d'origine fermé, à l'abri du gel et de la chaleur. Refermer hermétiquement le bidon après usage
- Pour la préservation de l'environnement, l'emballage, le reste de son contenu et les résidus de nettoyage ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères ou dans l'évier. Se renseigner auprès des collectivités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte
- Utiliser les équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus : gants et protections oculaires conçues contre les projections de liquides



CONSEILS DE MISE EN OEUVRE

- Matériel d'application** • Rouleau ravalement méché
- Dilution** • Prêt à l'emploi, ne pas diluer
- Nettoyage des outils** Eau. Pour nettoyer les outils, racler le surplus et immerger dans un minimum d'eau
- Préparation** • Brasser énergiquement avant sa mise en œuvre
- Conditions d'application** Conformes au DTU 42.1.
- Supports** Etat et qualité conformes au DTU 42.1 :
- Béton brut de granulats courants ou légers
 - Béton ou maçonnerie d'éléments, enduits au mortier de liants hydrauliques
 - Revêtements scellés ou collés de petits éléments à base de pâte de verre ou de carreaux céramiques
 - Anciens revêtements organiques après étude préalable
 - Mortier de plâtre conforme aux Règles Professionnelles de juin 1997 et DTU 42.1
 - Supports non visés par le DTU 42.1 – Technique non courante tel que brique, panneau en béton cellulaire, etc – Nous consulter
 - Pour tous les autres supports non dénommés ci-dessus, nous interroger
- Préparation des supports**
- Conformément aux règles de l'art et aux DTU 42.1 auxquels s'ajoutent des préparations particulières :
 - Décontamination du support avec FACADE NET CS
 - Reprises d'épaufrures éventuelles avec LANKOREP FACADE 732
 - Ragréage éventuel du support avec TOLL O THERM PSC IF ou TOLL O THERM CP
 - Rebouchage par ARTIS REPAREX FIBRÉ
 - Rebouchage des fissures avec ARTIS ENDUIT MASTIC GRANITÉ / FIBRÉ
- Précautions d'emploi**
- Pour les supports structurés et à fort contraste de teintes, ne pas réaliser de I1 en une seule couche de TOL FLEX 600 NG
 - Prévoir l'éloignement des gastéropodes par tous moyens
 - Le traitement de fissures par pontage localisé restera visible. Préférer le TOL FLEX 600 TALOCHÉ NG dans ce cas de figure, de même qu'en cas de relief irrégulier
 - Nous déconseillons l'utilisation de mastic pour cette application. Celle-ci sera réservée aux cas de transformation en joint ou de raccord, le mastic restant visible
 - Il importe que le Maître d'Ouvrage protège les bâtiments traités de la proximité de toute végétation et de l'accès aux gastéropodes.
 - Réaliser une surface témoin selon le DTU, une par système prévu sur le bâtiment à soumettre à l'approbation du Maître d'œuvre. Eviter les surcharges produit et toute application sur support humide ou condensant. Protéger pendant 3 semaines.
 - Notons que les consommations seront majorées sur support poreux et structuré

SYSTÈMES D'APPLICATION

Classe d'imperméabilité	I1 ou A2	I2 OU A3	I3 Simple ou A4	I3 "Inversé" ou A4	I4 ou A5
Fixateur	1 couche de TOL FIX, TOL FIXATEUR GCPV ou ELASTOFIX PIGMENTE (Pour système dit inversé utiliser TOL-FIX uniquement)				
Pontage	NON TISSE FACADE/TOL FLEX INTERMEDIAIRE				
Couches Intermédiaires			1 couche de TOL FLEX INTERMEDIAIRE (0,400 kg/m ² ou 0,320 L/m ²)	1 couche de TOL FLEX 600 TALOCHE NG (1,5 kg/m ²)	1 couche de TOL FLEX INTERMEDIAIRE (0,400 kg/m ² ou 0,320 L/m ²) Marouflage du NON TISSE FACADE dans le frais 1 couche de TOL FLEX INTERMEDIAIRE (0,400 kg/m ² ou 0,320 L/m ²) frais sur frais
Finition	1 couche de TOL FLEX 600 NG (0,400 kg/m ² ou 0,290 L/m ²)	2 couches de TOL FLEX 600 NG (0,400 kg/m ² ou 0,290 L/m ² par couche)	1 couche de TOL FLEX 600 NG (0,400 kg/m ² ou 0,290 L/m ²)		
Epaisseur minimales requises par le DTU	200 µ	300 µ	400 µ		600 µ

* Se reporter aux fiches techniques correspondantes



HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

- Produit non classé dangereux.
- Consulter la fiche de données de sécurité.

Les informations physico-chimiques données dans cette fiche sont valables pour le produit blanc.

La présente fiche descriptive a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles. Toutefois, ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

Tollens est une marque de
CROMOLOGY

CROMOLOGY SERVICES S.A.S. au capital de 130.863.741,00 €
Tour carré Michelet 5e Etage - 10-12, Cours Michelet - CS 40288 - 92065 La Défense Cedex
Tél : 01.41.27.62.00 - tollens.com
RCS Nanterre B 592 028 294
tollens.com

